

**MAIRIE DE LES OMERGUES**  
**DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE**

**N°37/2023**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-neuf juin à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de LES OMERGUES, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Alain COSTE, Maire.

**Présents** : Mesdames BOUCHET Françoise, COSTE Sylvie et Messieurs COSTE Alain, BUCHER Lionel, CHESNEAU Benjamin, FOLCHER Max et KATSAOUNIS Bruce.

**Absents excusés** : Madame KATSAOUNIS Carole et Messieurs DE BRUYNE Vincent et TASSIN Michel.

**Secrétaire de séance** : Monsieur CHESNEAU Benjamin

Convocation du 23/06/2023

**Nombre de membres en exercice** : 10

**Nombre de membres présents** : 7

**Objet** : DEVIS SIGNALISATION ZONE 30 – MARQUAGE AU SOL

Monsieur le Maire toujours dans le cadre du dossier d'aménagement de la zone 30 en traversée de village par la réalisation d'un plateau traversant, la mise en place des panneaux de signalisation et le traçage au sol de la signalisation, présente aux conseillers, le devis pour la réalisation du marquage au sol d'un montant de 1 127.10 €HT.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur ce dossier.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- **Valide le devis de l'entreprise MIDITRAÇAGE pour un montant de 1 127.10 HT pour la réalisation du marquage au sol dans le cadre du dossier d'aménagement de la zone 30,**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, LES OMERGUES le 30 juin 2023,

Le Maire,

**Alain COSTE**



Le secrétaire  
Benjamin CHESNEAU

